

CERN/82

Rome, le 19 mars 1954.

CONSEIL EUROPEEN POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE

Neuvième session

GENEVE

8-10 avril 1954

PROPOSITIONS DU ROYAUME-UNI CONCERNANT LES ATTRIBUTIONS

DU COMITE DES DIRECTIVES SCIENTIFIQUES

1. Contrôler, et présenter au Conseil les recommandations relatives au démarrage et à la conduite des recherches par rapport à l'ensemble des activités de l'Organisation et aux aspects scientifiques de son équipement.
2. Présenter au Conseil les recommandations concernant les priorités et la répartition des travaux de recherche, tant dans les laboratoires de l'Organisation elle-même qu'à l'extérieur.
3. Maintenir une étroite coordination avec les travaux du Comité des Finances en ce qui concerne les questions d'intérêt commun.

CERN LIBRARIES, GENEVA



CM-P00074899